

## L'adoption avec refus d'agrément est-elle possible ?

Par soprana, le 15/09/2013 à 01:24

Bonjour, après un refus d'agrément , quelles sont les contestations envisageables et est-il quand même possible d'adopter sans agrément de l'ASE... Merci de vos réponses .

Par amajuris, le 15/09/2013 à 10:54

bjr,

vous trouverez la réponse à votre question sur le lien: http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F784.xhtml cdt